

Paris, le 7 décembre 2020

Initiative France renforce son action auprès des entrepreneurs des quartiers prioritaires

- 1 100 primes pour soutenir les entrepreneurs financés et accompagnés par Initiative France dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pendant la crise
- Les entrepreneurs soutenus par le réseau à la rencontre d'élèves de 3^e en réseau d'éducation prioritaire (REP)

Les TPE et les travailleurs indépendants installés dans les quartiers prioritaires sont victimes d'un double effet de la crise économique. Outre l'impact des mesures sanitaires sur leur activité, leur clientèle de proximité est largement plus fragilisée par la crise qu'ailleurs. Le taux de chômage dans ces territoires s'élève à 25 % et beaucoup d'emplois restent précaires.

Premier réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs, Initiative France a été choisi par le ministère de la Ville pour octroyer des primes aux entrepreneurs des quartiers dès la fin 2020.

En 2021, Initiative France mènera, avec le soutien de l'Etat, des collectivités territoriales et de Bpifrance, des actions ciblées pour faciliter l'accès à la création d'entreprise en renforçant l'accompagnement des futurs entrepreneurs pour qu'ils accèdent aux financements nécessaires à leur projet.

« 180 des 214 associations du réseau Initiative France couvrent, dans leur périmètre géographique, au moins un quartier prioritaire. Les conséquences de la crise sanitaire dans ces quartiers sont lourdes. Nous voulons faire de la création d'entreprise un levier majeur de la reprise économique et d'insertion dans ces territoires. Pour cela, nous agissons, avec nos partenaires et tous les acteurs locaux, pour lever les freins que sont la difficulté d'accès au financement, le manque de réseau professionnel et surtout la peur de ne pas y arriver. »

Guillaume Pepy, président d'Initiative France

Des primes de 1 500 € pour redonner confiance aux entrepreneurs

Initiative France fait partie des trois réseaux associatifs choisis par le ministère de la Ville pour attribuer la prime de l'Etat « Entrepreneurs des quartiers ». Dès le mois de décembre, les associations du réseau Initiative France qui soutiennent des entreprises en difficulté dans les QPV verseront des primes de 1 500 € après une analyse des situations.

Cette prime, qui sera versée à 1 100 entrepreneurs, vise à compenser une partie des effets négatifs de la crise sur l'activité des entrepreneurs mais aussi et surtout à leur redonner confiance.

Octroyé par la Direction générale des collectivités locales (DGCL) et l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), au nom du ministère de la Ville, ce soutien financier, versé dès la fin de l'année

2020 et jusqu'au 1^{er} trimestre 2021, vient compléter les aides d'urgence auxquelles peuvent déjà prétendre les entreprises en difficulté. Cette aide bénéficiera aux entreprises déjà soutenues par Initiative France. Elle pourra aussi être sollicitée par d'autres entrepreneurs remplissant les critères d'attribution et intéressés par l'accompagnement du réseau.

Donner l'envie d'entreprendre dès la classe de troisième

Dès le collège, les jeunes se projettent dans leur avenir professionnel mais, faute de « role-models », les élèves des quartiers prioritaires envisagent rarement la voie de l'entrepreneuriat. Pour lutter contre l'auto-censure, ouvrir le champ des possibles et faire naître des ambitions entrepreneuriales, Initiative France s'engage aux côtés de l'association [Tous en stage](#). Des entrepreneurs soutenus par le réseau vont actuellement, dans des collèges situés en QPV, à la rencontre des élèves de 3^{ème} pour parler de leurs parcours.

Financement et accompagnement personnalisé : les piliers de l'action d'Initiative France dans les quartiers prioritaires

La Promesse Initiative France, qui s'appuie sur un accompagnement dans la durée et un prêt sans intérêt ni garantie, est particulièrement adaptée aux besoins des entrepreneurs des quartiers.

Le prêt d'honneur à taux 0, fait office d'apport personnel de l'entrepreneur ou le renforce, et vient alimenter les fonds propres de la nouvelle entreprise. Il donne une impulsion essentielle aux projets d'entreprise et permet souvent d'obtenir plus facilement un prêt bancaire. Pour aller plus loin, Initiative Lille Métropole Nord propose, par exemple, aux entrepreneurs qu'elle soutient de la médiation bancaire pour augmenter les chances de réussite et accélérer la réalisation des projets.

Le manque de confiance reste un frein majeur. L'accompagnement personnalisé, et dans la durée, donne aux entrepreneurs des clés pour se lancer, finaliser leur business plan et prendre les bonnes décisions au début de leur aventure de chef d'entreprise. Dans les quartiers comme ailleurs, la réussite des entrepreneurs soutenus par Initiative France est bien supérieure à la moyenne nationale, de l'ordre de 90 % après 3 ans d'existence.

« Dans les quartiers prioritaires, les futurs entrepreneurs sont souvent réticents à s'endetter auprès des banques, ou découragés face aux refus de prêts. Dans les quartiers de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, la médiation financière est une solution d'accompagnement renforcé pour les porteurs de projet. Nous analysons ensemble le plan de financement, préparons le candidat aux entretiens avec les banques... En parallèle, nous sensibilisons les acteurs économiques du quartier (les banques, experts-comptables...) pour qu'ils soient plus réceptifs aux projets de création d'entreprise dans les quartiers. C'est une belle réussite : nous accompagnons 40 entrepreneurs issus des quartiers chaque année, sur 150 projets soutenus en moyenne. »

Emmanuelle Keunebrock, chargée de mission à Initiative Lille Métropole Nord

Contacts presse

Agence Edifice - Laëtitia Guittard - laetitia@edifice-communication.com / 06 76 13 71 55

Initiative France - Xavier Bossaert - Responsable de la communication – xavier.bossaert@initiative-france.fr / 06 42 58 82 47

Initiative France EN BREF

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau est fortement ancré localement avec 214 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.

En 2019, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 18 164 entreprises, soit près de 50 000 emplois créés ou sauvegardés. Le réseau a apporté 208 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneur.e.s, ce qui leur a permis d'obtenir 1,569 milliard d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 92% à trois ans. Depuis 2007, Initiative France soutient le développement du secteur privé et la création d'emplois à l'international. Dix-huit programmes sont aujourd'hui menés dans 6 pays africains : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Tunisie et Tchad.

En savoir plus sur Initiative France : <https://www.initiative-france.fr/>

Retrouvez Initiative France sur [Twitter](#)